

Un modèle pédagogique pour l'autonomisation de l'élève du cycle d'enseignement fondamental

Hajar Maymoun

Etudiante en cycle de doctorat

La réussite de tout processus d'enseignement et d'apprentissage nécessite une planification et une organisation assez rigoureuse. Il s'agit d'une démarche de réflexion et de diagnostic qui mène vers la conception d'un modèle pédagogique de référence plus adapté aux exigences du contexte éducatif et scolaire.

A ce niveau, l'école marocaine adopte depuis longtemps un modèle pédagogique de type transmissif dont le processus de transmission et d'acquisition des connaissances s'effectue dans un sens vertical et linéaire, en allant de l'enseignant vers l'apprenant. Cependant, la procédure et les stratégies de la mise en œuvre de ce modèle pédagogique [1] reflètent aujourd'hui leur inadéquation avec le nouveau contexte éducatif. L'évolution de la technologie éducative, la diversification des sources d'information, la mutation du métier de l'enseignant, le changement de rapport au savoir et la capitalisation et la valorisation du potentiel et de la particularité cognitive et psychologique de l'apprenant, font partie des facteurs contextuels qui permettent de remettre en question le rôle tenu à l'école marocaine et le modèle pédagogique qu'elle utilise. Et cela s'impose en persistance des grands défis liés au redoublement, à l'abandon scolaire, à la faible performance des élèves, à la violence scolaire, etc.

La rénovation du modèle pédagogique existant, comme étant un élément déterminant à la fois dans la promotion de la qualité de l'école et des performances de l'enseignant et de l'élève, est préconisée par l'ensemble des réformes introduites depuis la mise en œuvre de la Charte Nationale d'Education et de Formation. La vision stratégique de la réforme 2015-2030 [2] initiée par le Conseil Supérieur de l'Education, de la Formation et de la Recherche Scientifique représente la dernière initiative en la matière. Elle a mis le développement d'un modèle pédagogique ouvert, diversifié, performant et novateur au centre de la réforme escomptée, un modèle qui inclut dans sa structure six éléments majeurs. Cette réforme tient compte des missions de l'Ecole et ses fonctions, de la nature des formations, leur organisation et leurs programmes, des approches pédagogiques et les moyens didactiques, du rythme et les volumes horaires des enseignements et apprentissages, de l'orientation scolaire, professionnelle et universitaire et du système d'évaluation et des examens.

En s'appuyant sur les recommandations de la vision stratégique ainsi que sur les principes de la psychologie cognitive et de la pédagogie active, nous invitons à réfléchir sur l'opportunité d'opter pour un modèle pédagogique qui

semble être opérationnel et concevable. Il s'agit d'un modèle pédagogique qui prône l'autonomisation de l'élève du cycle d'enseignement fondamental basé sur l'équipement stratégique et technique de l'élève pour qu'il soit le premier acteur de son apprentissage et de sa régulation. Un élève capable de s'adapter dans des conditions défavorables d'apprentissage et non pas l'inverse, un élève capable d'apprendre tout seul à l'intérieur comme à l'extérieur de la classe.

Ce modèle pédagogique implique alors d'agir sur le profil de l'enseignant et sur le statut du savoir. Plus précisément, offrir une formation aux enseignants en fonction d'un profil multidimensionnel dans la mesure où ils seront en mesure non seulement de transmettre les connaissances aux élèves, mais aussi de les entraîner et les doter de techniques et de stratégies d'apprentissage nécessaires à la construction de leurs compétences en matière de sélection, d'intériorisation, d'appropriation et d'utilisation des connaissances en question.

D'autant plus, la compréhension de la psychologie de l'élève et la maîtrise des techniques de stimulation de sa motivation et de son intérêt pour les tâches scolaires demeurent une composante intégrante de la formation souhaitée. Le changement de statut de l'enseignant va de pair avec le changement de statut du savoir introduit. Autrement dit, la rénovation des curricula et des programmes doit se faire sur l'appui d'un cadre référentiel des connaissances et des compétences, et que chaque contenu introduit soit utile et significatif pour l'élève et soit attaché à un champ d'application. Elle doit également se mêler entre les contenus portant le savoir et les contenus portant les outils de son appropriation.

Le modèle pédagogique pour l'autonomisation de l'élève du cycle d'enseignement fondamental, objet de notre présente contribution, repose sur trois principes corrélés et interactifs :

1. Développer la métacognition de l'élève

L'autonomisation de l'élève requiert le renforcement de ses stratégies métacognitives [4]. L'élève doit être conscient de son fonctionnement cognitif, et bien évidemment capable d'exercer un contrôle actif et continu de ses processus cognitifs. Le développement de la métacognition de ce dernier fait précisément appel à la compétence de l'enseignant pour intégrer des activités pédagogiques et des tâches scolaires favorisant à la fois la mobilisation suffisante et l'usage efficace des stratégies métacognitives par l'élève. Cela signifie que l'enseignant est censé opter, d'une part, pour les principes des modèles constructiviste et socioconstructiviste d'apprentissage où l'élève participe activement dans la construction de ses propres connaissances et d'autre part, pour les principes de la psychologie cognitive où l'usage des stratégies métacognitives occupe une place primordiale.

Ainsi, par l'introduction des tâches scolaires basées sur les situations-problèmes et sur la découverte, l'enseignant pousse l'élève à mobiliser ses stratégies métacognitives. Bien particulièrement, sa stratégie de planification qui implique sa capacité d'identifier la tâche, son objectif, son plan de mise en œuvre et de déterminer les stratégies appropriées à son exécution ; sa stratégie de contrôle qui s'apparente à sa capacité d'effectuer une rétroaction régulatrice lors de l'exécution de la tâche scolaire et sa stratégie d'évaluation qui permet d'évaluer la validité de planification et de contrôle au regard des

objectifs attendus. Dans la même démarche de développement métacognitif, le système d'évaluation et d'examen adopté par l'enseignant est appelé à se focaliser tant sur la maîtrise des tâches que sur l'usage efficace des stratégies métacognitives.

2. Développer la motivation intrinsèque de l'élève

L'autonomisation de l'élève requiert le renforcement de ses stratégies motivationnelles. A travers la mise en place de ce modèle, l'élève devra être capable d'établir et de maintenir sa motivation quelles que soient les difficultés ou les obstacles pouvant survenir lors de son processus d'apprentissage. Et pour y arriver, l'enseignant est censé aider l'élève à fixer des buts sous forme d'un projet personnel en vue d'orienter son apprentissage et son parcours scolaire. Il est censé également renforcer la valeur et l'intérêt qu'accorde l'élève aux tâches scolaires envisagées, et cela ne se fait qu'à travers la diversification et la rénovation des méthodes, des activités et des supports d'enseignement. Le renforcement du sentiment de compétence et le renforcement du sentiment de contrôlabilité de la tâche scolaire chez l'élève, constituent aussi une mission principale à assigner à l'enseignant. En outre, l'enseignant est appelé à stimuler la motivation de l'élève par l'usage d'un système de récompense et de valorisation du potentiel individuel.

3. Développer la compétence numérique de l'élève

L'autonomisation de l'élève requiert aussi le renforcement de ses stratégies numériques. Afin de faire face au fléau des données offertes par la technologie éducative, l'élève est censé maîtriser l'utilisation des sources numériques d'informations éducatives. A cette fin, l'enseignant sera en mesure d'animer des séances de formation en ce sujet, dès qu'il bénéficie lui-même d'une formation sur l'usage de la technologie éducative. Les séances de formation nécessitent la maîtrise de trois stratégies. Premièrement, permettre à l'élève d'accéder aux sources d'informations éducatives tout en utilisant des méthodes et des moteurs de recherche reconnus scientifiquement. Deuxièmement, doter l'élève de techniques de sélection et de filtrage des informations fiables et valides. Troisièmement, mener l'élève à utiliser ces informations dans le contexte d'apprentissage adéquat et dans la tâche scolaire adéquate.

CONCLUSION

Réfléchir sur l'opportunité de mettre en place ce modèle dans le contexte de l'école marocaine peut contribuer significativement à innover dans la manière avec laquelle le système éducatif marocain fera face à des problématiques, telles que l'abandon et le décrochage scolaires, et à innover dans les stratégies d'amélioration de la qualité des apprentissages, du rehaussement de la performance scolaire. En outre, ce modèle permettra de préparer, pour demain, des élèves compétents et autonomes.

Par ailleurs, de par le rôle crucial de l'enseignant, des programmes et curricula, et du système d'évaluation dans la réussite de la mise en place de ce modèle, trois conditions fondamentales s'imposeraient : la révision du statut de l'enseignant ; la révision de la structure et du contenu des curricula et des programmes et ; l'instauration d'un dispositif de suivi et d'évaluation basé sur les résultats.

RÉFÉRENCES

- [1] Instance Nationale d'Evaluation du Système de l'Education, de la Formation et de la Recherche Scientifique. La mise en œuvre de la Charte Nationale d'Education et de Formation 2000-2013 : Acquis, déficits et défis. Rapport analytique. Rabat : Conseil Supérieur de l'Education, de la Formation et de la Recherche Scientifique, 2015. 180 p.
 - [2] Conseil Supérieur de l'Education, de la Formation et de la Recherche Scientifique. Vision Stratégique de la Réforme 2015-2030 : Pour une Ecole de l'équité, de l'égalité et de la promotion. Rabat, 2015, 98 p.
 - [3] De Landsheere, V. L'éducation et formation. (1re édition). Paris : Presses Universitaire de France.1992
 - [4] Fayol, M., & Monteil, J.M. Stratégie d'apprentissage/apprentissage de stratégies. Revue française de pédagogie.1994. 106, pp91-110.
-